

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE

---

## AVIS PUBLIC

---

### ÉTAPE 1 DU PROCESSUS

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-U53-97 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-U53 – MODIFICATION AU PLAN DE ZONAGE ET GRILLE DES USAGES ET DES NORMES POUR LA ZONE HB-624

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 26 septembre 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement suivant :
  - Règlement numéro 2023-U53-97 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 – modification au plan de zonage et grille des usages et des normes pour la zone Hb-624.

#### Objet du règlement

2. Ce projet de règlement vise à :
  - Créer la zone résidentielle de moyenne densité Hb-264 à partir d'une partie des zones résidentielles de faible densité Ha-600 et Ha-614;
  - Ajouter la grille des usages et normes de la zone résidentielle de moyenne à faible densité Hb-624 au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* pour en faire partie intégrante.

#### Assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2023, **ce premier projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.**
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### Modalité pour l'assemblée publique de consultation

5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le 19 octobre 2023 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

#### Approbation référendaire

6. Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

#### Zones concernées

7. Les zones concernées par ce premier projet de règlement sont les zones Ha-600 et Ha-614 et elles sont délimitées par les voies de circulation ou les lots suivants :
  - Au nord de l'autoroute 15 (autoroute des Laurentides), et du lot 5 745 896 du cadastre du Québec;
  - Au sud de la rue Valérie et des lots 5 745 798, 5 745 802, 5 745 833, 5 745 874, 5 745 841, 5 745 954, tous du cadastre du Québec;
  - À l'est des lots 5 745 780, 5 748 254, tous du cadastre du Québec;
  - À l'ouest du chemin de la Montagne et des lots 5 746 027, 5 746 026, 5 746 025, 5 746 080, 5 746 021, 5 746 016, 5 746 029, 5 746 015, 5 746 024, 5 746 014, 5 746 013, 5 746 012, 5 745 999, 5 745 998, 5 745 997, 5 745 995, 5 745 985, 5 745 984, 5 745 982, 5 745 970, 5 745 969, tous du cadastre du Québec, de la rue Beauregard et du lot 5 745 897 du cadastre du Québec.

### **Documents à être consultés**

8. Le premier projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 26 septembre 2023 - Ville) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.
  
9. Une présentation détaillée du projet ainsi que le plan de la zone concernée mentionnée à la section « Zones concernées » du présent avis seront disponibles pour consultation, au plus tard la veille de la consultation publique, sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 26 septembre 2023) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 octobre 2023.

Anny Després, greffière adjointe